L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 11 MAI 1867. | Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

ÉDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi.
Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $3 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront [illegible] net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI MATIN, 11 MAI.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Des actions de la Compagnie du chemin de fer de Jackson; des actions de la Compagnie du Télégraphe Washington à la Nouvelle-Orléans; huit billets à ordre; deux reconnaissances de dettes; 5 actions de la Compagnie d'Abita; des pièces anciennes et rares, en or et en argent, et des scrips de Compagnies d'Assurances. Aussi, deux terrains au faubourg Marigny, Troisième district, avec des maisons basses en bois, face à la rue Victoire. De plus, à 10 heures, sur les lieux, le fonds d'un café, situé au No 107 rue St Charles.

Par Palfrey & Hill à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Actions de Banques, de Compagnies d'Assurance et Waterworks, billets de Banque, et actions de la Manufacture de Souliers du Sud, du Théâtre de l'Opéra et du Collège Jefferson. De plus, 45 actions de la Ligue des Mechanics & Traders.

Par C. E. Fortier, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Une résidence de prix située dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve. Aussi, une maison en bois, formant l'angle des rues Columbus et Rampart [ou Remparts]. A 10 heures et demie, Passage de la Bourse, près la rue Douane, cigares de la Havane.

Par S. Gainsbitt, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Un lot de terre avec une maison double, faubourg Robertson, entre les rues Robertson et du Bayou.

Par C. E. Girardey & Co à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Un terrain au coin des rues St Louis et Prieur, avec une maison double. Une agréable résidence en briques, à l'angle des rues Magasin et Second; avec un grand terrain bien ombragé, dans le Quatrième district. Une belle résidence avec le quart d'un îlet de terre situé sur la Louisiana Avenue, entre les rues Magasin et Camp.

Par G. de Fériet, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs une maison en bois à étage, et dépendances, au coin des rues Constance et Calliope. Un magnifique îlet de terre sur le côteau de la Metairie. Un morceau de terre de prix, avec une maison à étage, faisant face à l'Avenue Marigny et au chemin de Gentilly. Sept lots de terre, avec trois maisons face à la rue Louisa, entre les rues Morales et Urquhart. Terrains de prix, nus et meublés, dans la ville de Mandeville, paroisse de St Tammany. Également, un bon terrain faisant face à la rue St Louis, sur le canal Carondelet. Aussi, un terrain dans le Quatrième District, avec les bâtisses et améliorations, face à la rue Joséphine. Jolie résidence au No 390 de la rue Victoire; excellente maison avec grenier, écurie et remise, dans la rue Amour, entre les rues Musique et Poètes. Agréable maison à étage, à grande porte cochère, dans la rue Poètes, entre deux lignes de chemins de fer.

Par Forstall & Spear, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Une propriété de grande valeur, sur la rue du Canal, près Remparts, Premier District, et trois magasins en briques rue Peters, ci-devant Vieille-Levée, entre le marché aux légumes et celui aux viandes; Deuxième District. Actions de chemins de fer de la ville, de Banques et bons de l'Etat; au No 50 de la rue [illegible] marchandises étrangères et américaines, fourrures, montres en or à 18 carats et à double boîte.

Par Walter & Desondé, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Dix terrains de valeur sur la rue du Magasin; dix terrains formant l'îlet la façade de l'îlet entre les rues Tchoupitoulas et Robin. Cinq terrains à [illegible], près du ferry du Troisième District. Six terrains dans le Premier District sur la rue Broad.

Par Gardner Smith, Yeiser & Co à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Un terrain avec une bonne maison cottage, située dans le Premier District, dans l'îlet compris entre les rues Liberty, Benton, Euterpe et Terpsichore. Aussi, au No 110 rue du Canal, continuation de la vente chez Mme Turner.

Par A. Bourgny, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Un terrain avec une maison à étage, rue Royale, entre Conti et St-Louis.

Par J. P. Boisseau, à son magasin d'encan, rue Gravier—Eau-de-vie, whisky, vin rouge, &c.

Par D. E. Murphy, 47 rue des Magasins—Du fil de fer de numéros assortis.

Par Montgomery, Bros & Co. à leur salle de vente—Un assortiment général de meubles, glaces, tapis, grils, batterie de cuisine, &c. Et aux écuries de F. L. Peter, rue Gravier, de beaux chevaux appareillés, chevaux de monture, mulets, vaches laitières, buggies, wagons, &c.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et habillements.

Par R. Scott, au No 109 de la rue du Camp—Vin rouge, savon, whisky, beurre, farine, &c.

Par E. Roger & Co, à leur salle de vente, sans réserve—Bottes, souliers, linge fait, chapeaux et jupons à ressorts. Aussi, le fonds d'un magasin de marchandises sèches.

Par Hols, Blohm & Co, à leur salle d'encan, 33 rue Bienville—Vente pour cause de déménagement, de bottes, souliers et brodequins, habillements, chapeaux et marchandises sèches.

Par F. Fernandez & Co, à leur salle d'encan, No 44, Vieille-Levée—25 barils whisky "Ara-Na-Pogue" et des marchandises sèches pour clore des consignations.

Par O. Valeton, à son magasin d'encan, rue Tchoupitoulas—Des huîtres conservées et du lait condensé.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION!!

☞ Propriétés améliorées de valeur, scrips d'Assurance, actions, billets, pièces de monnaie d'or et d'argent, anciennes et rares, à l'encan, par le shérif.

Nous appelons l'attention sur les ventes aux enchères publiques qui auront lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif. Ces ventes comprennent: 1o Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés rue Victoire, Troisième District; l'un des dits terrains forme l'angle de la rue d'Espagne; 2o Plusieurs scrips d'Assurance, billets, actions, pièces de monnaie d'or et d'argent, anciennes et rares, &c. Voir aux annonces.

ATTENTION!

☞ Fonds d'un Café à l'encan par le Shérif.

Aujourd'hui, à 10 heures du matin, le Shérif procédera sur les lieux à l'adjudication du fonds d'un Café, situé au No 107, rue St-Charles, Premier District, ainsi que de tous les meubles et effets qui s'y trouvent.

Voir l'annonce.

☞ MM. Vincent & Co., encanteurs, vendent, aujourd'hui, à 10 heures précises, au No 16 de la rue de Chartres, un grand stock de Bottes, Souliers et Habillements.

☞ MM. Gardner Smith, Yeiser & Co., encanteurs, vendent aujourd'hui samedi 11 mai—

1o—A 10 heures, au No 90 de la rue du Camp—Meubles.

2o—A 11 heures, (en face des Dames) au No 110, rue du Canal, au magasin de Mme Turner, Modes, etc.

3o—A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, pour la succession de John Schambach—Meubles, une maison dans la rue Liberté, entre les rues Euterpe et Terpsichore.

Grande Vente de Gages—Mercredi prochain 15 mai, rue St-Charles No. 34, près du passage du Commerce, il sera vendu par M. Leon Van Zinken, un grand assortiment de gages non rachetés consistant en articles de bijouterie, tels que bagues, épingles, broches, diamants, montres, chaînes, etc. etc. et aussi un coffre fort, plusieurs fusils, et divers instruments d'arpentage. La vente est sans réserve. Voyez l'annonce à la page des encans.

— Nous avons reçu de M. Rufus Dolbear, président du Collège Commercial, une brochure contenant le discours d'adieu d'un des élèves gradués, M. C. C. Williams, un discours prononcé par M. William M. Burwell, et une lettre du général Longstreet, qui a été lue dans la séance du 25 avril dernier.

RÉCLAMATIONS SUR LE TRÉSOR DES ETATS-UNIS.—MM. Moyers & Derdrick, rue St Pierre, No. 5, à l'enseigne du Drapeau des Etats Unis, s'occupent avec activité des réclamations des soldats de couleur auprès du gouvernement fédéral. Ils obtiennent avec rapidité et facilité ce que d'autres ne pourraient obtenir qu'avec beaucoup de difficulté et une grande perte de temps. Nous engageons donc les soldats de couleur qui ont à faire valoir des titres, à s'adresser à MM. Moyers & Dendrick et, par leur entremise, ils ne tarderont pas à recevoir leurs certificats.

MAISON LEON & PINSARD. — Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de cette maison, qui s'est décidée à vendre ses marchandises à des conditions très avantageuses pour les acheteurs, comme on le verra en se référant à la liste des remises, variant de 2 à 10 pour cent de prime, données pour des marchandises vendues à prix coûtant et *payables en billets de ville*.

Madame D...., était d'une maigreur effrayante depuis dix ans; elle éprouvait une répugnance invincible pour la viande et les corps gras; elle avait une constipation opiniâtre, de la céphalalgie, accompagnée de vertiges, et de douleurs d'estomac, surtout après le repas. Je lui prescrivis le Charbon de Belloc, à la dose de [illegible] cuillerées par jour, avant et après chaque repas. L'appétit ne tarda pas à se manifester. Nous avons presque toujours constaté dans les cas semblables un retour [illegible] de l'appétit immédiatement après l'ingestion des premières doses de Charbon. La constipation [illegible]

(Extrait du rapport approuvé [illegible] Médecins de Paris.)

LE FEUILLETON.

L'abondance des annonces nous force de transporter le feuilleton à la 3e page.

La Journée de huit heures.

Lorsqu'on commença à agiter la question de la réduction de la journée de travail à huit heures, nous n'hésitâmes pas à blâmer ce mouvement comme inopportun, d'abord, et, ensuite, comme contraire au grand principe d'économie sociale qui doit régler les rapports entre patrons et ouvriers, à la liberté des transactions. Ce mouvement, disions-nous, était inopportun, au lendemain d'une guerre de quatre années, qui avait désorganisé tant d'industries et enlevé tant de bras aux travaux des villes et des campagnes. Réduire la journée de travail de deux heures, au moment où l'on se plaignait partout du manque de travailleurs, c'était vouloir réduire la production d'un cinquième et aggraver un état de gêne, dont les travailleurs devaient être les premières victimes en leur qualité de consommateurs. D'un autre côté, nous signalions aux ouvriers le danger d'appeler l'intervention du législateur dans des questions qui doivent se traiter de gré à gré entre les intéressés. Si l'on admet le droit du législateur à fixer la durée de la journée de travail, on ne pourra lui contester celui de fixer le salaire, et de réglementer toutes les questions qui se rattachent au contrat de travail, aujourd'hui peut-être en faveur de l'ouvrier, mais, demain, en faveur des patrons. Ce serait établir des distinctions de classes regrettables et ouvrir la voie à des luttes d'influence qui, dans ces temps de pratiques corruptrices, ne sauraient manquer de tourner à l'avantage de ceux qui ont de leur côté le nerf de la guerre, l'argent.

Une seule législature, jusqu'à présent, a eu la faiblesse de céder aux sollicitations des ouvriers, c'est celle de l'Illinois, qui a passé, dans sa dernière session, une loi fixant à huit heures, au lieu de dix, la durée légale de la journée de travail. Il est vrai que la loi a respecté la liberté des transactions, en réservant aux parties le droit de faire des conventions contraires: de sorte que la législation nouvelle, au lieu de satisfaire ceux qui l'avaient sollicitée, n'a été qu'une pomme de discorde lancée au milieu des deux camps.

C'est le premier mai que cette loi est entrée en vigueur, et cette circonstance a donné lieu à Chicago, à une grande démonstration populaire qui a eu, malheureusement, des suites fâcheuses.

Après avoir paradé, pendant toute la journée du premier mai, avec des drapeaux, des bannières couvertes de devises et avec des chars emblématiques, et après avoir entendu les harangues de politiciens ardents à flatter les masses, les ouvriers ont eu, le lendemain, un triste réveil. Comme ils auraient dû le prévoir, s'ils avaient été mieux avisés, ils ont appris que les patrons avaient résolu, à l'unanimité, de résister à une mesure qui eût entraîné infailliblement leur ruine et la fermeture de leurs établissements. Tous les ouvriers qui tenaient pour les huit heures de travail ont été renvoyés, et ils n'ont trouvé rien de mieux à faire que de parcourir la ville et d'expulser des ateliers ceux de leurs camarades qui continuaient à travailler aux conditions antérieures.

Des scènes de désordre ont eu lieu, des violences ont été commises, mais les agresseurs ont dû plier devant la fermeté de la police. De guerre lasse les ouvriers ont cédé et sont retournés au travail aux anciennes conditions. Quelques-uns ont persisté à ne vouloir travailler que huit heures par jour, mais ils ont dû consentir à une réduction d'un cinquième sur leur salaire. Les agitateurs n'ont donc rien gagné, ni par la loi qu'ils ont arrachée à la faiblesse d'une législature mal inspirée et qui ne leur sera d'aucune utilité, ni par les violences dont ils se sont rendus coupables. C'est toujours ainsi que cela finit, et il est fâcheux que les enseignements de l'expérience ne profitent pas mieux aux masses.

A St-Louis, il y a eu, le premier mai, des manifestations d'un caractère pacifique en faveur du système des huit heures. Parmi les résolutions adoptées, il y en a une qui invite les ouvriers en grève à former des associations pour exécuter des commandes, c'est-à-dire à faire concurrence aux patrons. Il n'y a rien que de légitime dans les tentatives de ce genre, mais nous ne croyons pas qu'elles aient beaucoup de chances de réussite. Ces associations, dans la plupart des cas, feront concurrence aux patrons dans des conditions trop inégales, d'abord parce que les capitaux leur manqueront, ensuite parce que, si elles sont fidèles au système des huit heures, tandis que les patrons continuent à faire travailler leurs ouvriers dix heures, elles auront à supporter un cinquième de plus dans les frais de main-d'œuvre.

La lutte entre le travail et le capital ne date pas d'hier, elle soulève des problèmes très ardus que des esprits généreux et philanthropiques ont vainement cherché à résoudre d'une façon satisfaisante. Tout en applaudissant aux efforts que feront les ouvriers pour améliorer leur situation, nous ne saurions trop les prémunir contre des décisions dictées par l'impatience. Qu'ils étudient les questions qui se rattachent à l'amélioration du sort des travailleurs, mais qu'ils n'adoptent d'innovations, si séduisantes qu'elles puissent paraître au premier abord, qu'après en avoir calculé les conséquences bonnes ou mauvaises. Qu'ils se rappellent surtout que les temps de crise ne sont pas propices aux réformes de cette nature, et qu'ils comprennent qu'en jetant un nouvel élément de perturbation dans les affaires, ils précipiteront des catastrophes financières qui retomberont lourdement sur eux-mêmes et sur leurs familles.

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DES INONDÉS.

Montant de la 1ere Liste............$1,276 70

2ME LISTE.

E. C.	$ 2 50
V. D.	2 00
F. C.	2 00
G. D.	3 00
Loge St-André No 6, sous la juridiction du Sup.. Cous.. de la Louisiane	25 00
P. H. Monsseaux	10 00
Cash	5 00
M. B. Bladoné	10 00

STEAMER HARLAN.—Cet excellent steamer, appartenant à la ligne texienne de Morgan, a pour comptable M. Caro, un des hommes les plus obligeants et les plus aimables que l'on puisse voir. Voici comment s'exprime au sujet du *purser* louisianais, le correspondant d'un journal de Galveston, après une traversée faite à bord du *Harlan*:

"...... Je ne dois pas oublier M. Caro, le comptable, qui mérite les plus grands éloges pour l'habileté qu'il déploie dans l'administration qui lui est confiée, et pour les soins dont il entoure les passagers.

C'est un plaisir de voir sa figure enjouée: sa constante bonne humeur, sa gaîté, ses anecdotes, racontées avec esprit, vous font oublier les heures qui d'ordinaire on trouve si longues dans un voyage de mer. J'ai assez couru le monde pour savoir qu'il faut quelque chose de plus que l'habileté nautique, pour rendre un steamer populaire. Or, grâce à ses officiers et notamment à son comptable, le *Harlan* est un des steamers les plus recherchés de la ligne Morgan par les voyageurs qui se rendent au Texas."

PARIS GUIDE. — M. Francis Bouvain, rue Bourbon, No. 62, compte recevoir dans quelques jours, directement de Bruxelles, une centaine d'exemplaires de ce fameux ouvrage, qui ne contient pas moins de 166 gravures et 25 plans coloriés, et qui ne coûtera que $5.00 en monnaie courante à ceux qui voudront souscrire dès à présent.

M. Francis Bouvain, qui s'est décidé à s'occuper de librairie, fera venir de France, d'Angleterre, Belgique, Allemagne, Espagne, tous ouvrages philosophiques, scientifiques ou autres qu'on pourra désirer, et à des prix fort au dessous des prix établis jusqu'ici. Il mettra, à cet effet, divers catalogues à la disposition des personnes qui voudront lui confier des ordres. M. Francis Bouvain est en outre, autorisé à recueillir des annonces pour le PARIS GUIDE, qui circulera dans tous les pays. On verra, plus loin, à quels prix modérés ces annonces seront publiées.

De tous les moyens connus, le PARIS-GUIDE sera certainement le meilleur pour faire à bon marché des réputations universelles, car cet ouvrage aura des souscripteurs dans toutes les parties du monde civilisé.

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de MM. Fosdick & Stockton, agents de la compagnie "The Equitable Life Insurance Society of the United States." Cette compagnie a un capital de trois millions et un revenu annuel de deux millions; elle est administrée sur le principe de la mutualité. Pour plus de renseignements voir l'annonce, et s'adresser aux agents, 80 rue du Camp.

COMPAGNIE DE TRANSPORT.—Cette Compagnie, dont les bureaux étaient rue Commune, 133, est maintenant établie à l'enseigne [illegible] rues Camp et Commune, sous le Cirque et [illegible]. Elle se charge de transporter les voyageurs, leurs bagages de leurs domiciles, paquets, des chemins de fer, bateaux à vapeur, hôtels, des résidences, de transport à domicile [illegible] colis de fruits, de gib[illegible] ces d'été.—Voyez [illegible] procurer à des prix avantageux, [illegible]

TAPIS. [illegible] de tapis de MM. Elkin et Steinger, [illegible] Carondelet, des nattes, [illegible] des toiles cirées et tous articles [illegible] dans ce genre de commerce. Voir l'annonce.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — Nous recommandons de nouveau les bénéficiaires du jour, MM. Albert Mary et Gerber, à la bienveillance du public. Le spectacle est d'ailleurs fort joli. *Les Premières armes de Richelieu* avec Mmes Albert et Blondelet auront nécessairement un grand succès; M. Mary y joue le rôle de Matignon. *La Corde sensible* fait toujours vibrer la fibre du rire qui est une des cordes sensibles du public, et enfin la *Niaise de St Flour* est une jolie comédie-vaudeville. M. Gerber remplit le rôle de Frédéric.

Demain, le drame émouvant, *Les Pauvres de Paris*, ne saurait manquer de faire salle comble, car le public aime les émotions surtout lorsque la vertu finit par triompher.

Nous avons déjà dit que la représentation de lundi était au bénéfice de Mme Blondelet, la gracieuse comédienne dont chacun a pu apprécier le talent dans un grand nombre de rôles et notamment dans celui de Mme Didier, de la *Famille Benoîton*; mais ce que nous n'avons pas dit, c'est que nous allions avoir, à l'occasion de ce bénéfice, la première représentation d'une pièce de Victorin Sardou, *Nos bons Villageois*, qui a eu à Paris une vogue prolongée. C'est une nouveauté pour nous, et cette annonce suffirait pour remplir la salle, si le nom de Mme Blondelet ne devait pas contribuer pour beaucoup à ce résultat.

Les abonnements pour la saison prochaine marchent d'une façon satisfaisante, et nous engageons les retardataires à se hâter s'ils veulent avoir de bonnes places.

LA SOCIÉTÉ DE STE CÉCILE.—La salle de l'Opéra avait ouvert ses portes, hier soir, aux nombreux invités de la Société de Ste-Cécile, et elle était trop petite pour les contenir tous, car deux ou trois cents personnes n'ont pu trouver de places. La salle ainsi garnie jusqu'aux combles, présentait un coup d'œil féerique. L'idée de ces soirées musicales, données par la Société de Ste Cécile, est très heureuse, car elle tend à propager le goût de cet art si éminemment social, la musique, et elle crée parmi les professeurs et les élèves une noble émulation. Nous n'essaierons pas de donner un compte-rendu détaillé des différents morceaux qui ont été écoutés, appréciés et applaudis par quinze cents spectateurs. A côté de professeurs de talent, on a entendu des élèves qui leur ont fait honneur et nous félicitons les uns et les autres sur le résultat de cette charmante soirée. Les noms des professeurs et des artistes qui figuraient sur le programme sont ceux de Mesdames Locquet, Lacning, Prévost, et de MM. Page, Prioré, G. Smith, Œrtel, Fourmestraux, Charltrou, Hœfiner, Bastian, Belly et Fleuriot. Quant aux gracieuses amateurs, pianistes ou chanteuses, elles n'étaient désignées que par des initiales. C'est la troisième soirée musicale que donne la Société de Ste Cécile, et nous constatons avec plaisir que le succès de ces réunions va toujours *crescendo*.

Nous avons reçu hier la visite de M. Oscar Pfeiffer, pianiste éminent qui a déjà une réputation établie dans l'ancien comme dans le Nouveau monde. Il vient de donner à New York une série de concerts qui ont été autant d'ovations pour lui et pour Mme Pfeiffer connue comme cantatrice sous le nom de Mme Altieri. Malheureusement nous n'aurons pas le plaisir d'entendre ces deux artistes cette saison, car ils n'ont fait que passer par notre ville et ils ont dû s'embarquer aujourd'hui même pour la Havane d'où ils retourneront à Rio de Janeiro, leur lieu de résidence actuel. Mais nous apprenons que M. Pfeiffer se propose de revenir l'hiver prochain aux Etats-Unis pour se faire entendre dans les principales villes. Il viendra à la Nouvelle-Orléans durant cette saison. M. Pfeiffer nous est présenté par une bonne autorité comme un pianiste hors ligne, et il peut s'attendre à voir son talent apprécié dans notre ville mieux que partout ailleurs.

CHRONIQUE LOCALE.

REFUS D'ENREGISTRER.—Les [illegible] ont annoncé maintes fois déjà, l'opinion de l'avocat général sur les vraies causes d'exclusion électorale, selon le bill Sherman, et bien que cette opinion ne soit pas encore officiellement connue, nous sommes surpris que les officiers préposés à l'enregistrement refusent encore d'inscrire les noms d'employés qui se trouvent dans la catégorie de M. Chas. E. Le[illegible]nes, qui a été rejeté de l'enregistrement parce que n'ayant été député shérif avant la guerre, il l'a encore été sous la Confédération, comme il a été après la guerre, député receveur du Bureau des hypothèques.

ERREUR DE FAIT.—Mme Schine, la vieille [illegible] jambes écrasées, mardi soir, par un des chars de la rue Baronne, à l'intersection des rues Jackson et Constance, n'est pas morte, comme cela a été rapporté, au contraire, nous sommes charmés de pouvoir dire, d'après autorité, qu'elle va bien et que très probablement elle se remettra. Elle n'a aucun blâme à jeter sur la compagnie du chemin de fer.

CLUB DU 3ÈME WARD DU PARTI NATIONAL DE RECONSTRUCTION.—A une assemblée régulière de ce Club, sous la présidence de M. Jas R. Curell — M. Julien Michel, sur motion, est nommé secrétaire pro. tem.

Après la transaction des affaires régulières du Club, les comités exécutif et de finance, nommés par le président à la dernière séance, n'étant pas prêts à faire leurs rapports, sur motion de M. E. de St-Romes, secondée et adoptée, il est résolu: que les membres et les votants en général de ce Club se réunissent en assemblée générale à la Salle de Bal d'Orléans, dimanche prochain, 12 mai 1867, à midi, pour affaires du Club, et que M. le Dr Hill, de St-Landry, soit appelé à haranguer le meeting. Le Dr Hill, présent, accepte l'invitation.

Sur motion, le Club est ajourné à dimanche, ainsi que ci-dessus.

QUÊTE POUR LES VICTIMES DE L'INONDATION.—L'archevêque de la Nouvelle-Orléans part demain, dimanche, pour New York, où il s'embarquera pour l'Europe. Il vient d'adresser aux prêtres de son diocèse une circulaire qui sera lue demain dans toutes les églises de la ville, et dans laquelle il ordonne qu'une quête pour les victimes de l'inondation soit faite dans chaque église du diocèse, dimanche, 19 du courant. On lit à ce sujet dans le *Propagateur Catholique*:

"Nous espérons que tous les catholiques répondront généreusement à cet appel du prélat, il s'agit d'une calamité publique à laquelle personne ne doit rester étranger. Les effets de l'inondation ont été d'ailleurs tellement désastreux que tous nos efforts réunis ne pourront remédier à tant de maux que bien imparfaitement; et c'est une raison de plus pour faire tout ce qui est en notre pouvoir. Ceux que nous avons à soulager, sont nos concitoyens, nos amis, nos parents, nos frères. Il s'agit pour nous de montrer que la solidarité, la fraternité, la charité ne sont pas de vains mots."

MORT DE SA BLESSURE — T. Smith, ci-devant second du remorqueur Sentinel qui, dans une querelle avec le capitaine Wm Chambers, avait reçu une balle dans le ventre, jeudi soir, à bord de ce bateau où il s'était rendu on ne sait pourquoi, est mort, hier matin, vers 1 heure. Smith avait 69 ans; il laisse une femme et plusieurs enfants. Il demeurait en cette ville depuis nombre d'années, et était très favorablement connu. Le capitaine Chambers est toujours en prison.

ASSOCIATION DE LA FOIRE AGRICOLE.—Nous publions dans notre partie anglaise les noms des vice-présidents de cette association dont M. I. N. Markey a été réélu président.

Le nouveau Bureau de directeurs a passé une résolution offrant les services de l'Association au Bureau d'agriculture à Washington pour la distribution des graines, boutures et plantes dans tout l'Etat et aussi pour la distribution des rapports du Bureau.

FEU.—Une vieille écurie, dépendant de la maison occupée par Margaret Hughes, 369, rue Tchoupitoulas, a été détruite hier par le feu, avec un vieux hangar d'une maison voisine occupée par Joseph Robinson. On suppose que [illegible]

ASSAUT CONTRE UNE DAME.—James Robinson, a été traduit devant le recorder Ahern sur l'accusation d'avoir violemment assailli Mme Ellen Limburg, dans la nuit du 7, rue Polymnie. L'accusé répondra, le 15. Caution, $250.

ABUS DE CONFIANCE.—Miguel Morera est accusé par Fred. Labarbe d'avoir escroqué $30 à Mme Simon Sallwold. Le témoin dit qu'à un bal donné dans la Bâtisse Moresque il avait donné à Morera 30 billets de souper à vendre et qu'il n'en a jamais rendu compte. L'affaire est fixée au 15; caution $250.

FAITS DIVERS.—Un garçon de couleur inconnu, est entré chez Mme Beon, rue des Remparts, No 501, hier, et a été échappé en emportant plusieurs objets, une chaîne d'or entre autres et un billet de $3.

Plusieurs personnes ont été arrêtées pour [illegible]

Charles Vimy, (c) accusé par Robert Hopkins de l'avoir assailli et de lui avoir pris $30, a été arrêté.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—L'affaire de Simon Jones, accusé de parjure dans l'accusation portée par lui contre E. J. Hartley pour détournement de fonds, a été mise hors de cour sur la motion de l'avocat général Lynch, les témoignages reçus par le recorder Ahern n'ayant rien établi. Hartley, on se le rappelle, avait été accusé d'avoir détourné $25,000 de bons de l'Etat de la Louisiane qui étaient dûment à sa charge comme maréchal-prévôt et gardien du gouvernement des Etats-Unis. Jones et Hartley ont été tous deux renvoyés.

Page [illegible] McGinnis accusés d'assaut et batterie sur la personne de Guy Thomas, (c) et M. [illegible] accusé de la même offense envers Pierre Moreau, commis dans la grocerie Thompson, ont été acquittés; ainsi Sarah Wright et Julie Whitehead, toutes deux de couleur, accusées d'assaut sur Fanny Lavinie.

Philip Oster, accusé d'assaut et batterie avec intention de meurtre, a été reconnu coupable d'assaut contre Daniel [illegible] au domicile de ce dernier, au coin des rues [illegible] Dryades.

Daniel Nehan et Ed. McLane, accusés d'avoir donné des coups de cravache à James Medd, lorsqu'il sortait d'un char au coin des rues Poydras et Magasin [illegible] La difficulté est venue d'une insulte faite à une dame. Le juri ne sait qui a porté le premier coup.

Le grand jury a trouvé matière à poursuivre contre Mary Doyle, accusée d'avoir tué la vieille femme de couleur Jane Brown, le 29 avril dernier, et contre John Bateman, Wm. Dominguez? et Henry Richards, accusés d'avoir tué Hector Aimor, (c) le jour du mardi gras.

Le jury a refusé de prendre en considération l'accusation contre Isidore Letaple dans l'affaire du meurtre de Jean Pierre Verdes, tué par quelqu'un qui l'a suivi au moment où il sortait de chez l'accusé à 3 heures du matin, le 1er avril.

ENQUÊTE. — Nous avons rapporté hier la mort du petit Milton Fairex écrasé au coin des rues Apollon et Thalie, par une charrette conduite par un homme de couleur. Le jury du coroner, après enquête faite, dit dans son verdict que le cocher est quelque peu blâmable de n'avoir pas tourné l'encoignure avec plus d'attention.

LA DISCORDE AU CAMP RADICAL.—Nous trouvons dans les deux organes radicaux l'annonce suivante:

AU PUBLIC.

Les soussignés ayant vu dans le *Republican* de ce jour leurs noms attachés à certain programme au sujet de la réception de l'honorable Wm D. Kelley, vous prient de les rayer de la dite liste, attendu qu'ils ont été inscrits sans qu'ils en aient eu connaissance et sans leur consentement. D'ailleurs, comme ils appartiennent au parti radical républicain de la Louisiane, organisé par la Convention de 1865, ils ne croient pas convenable de coopérer avec un soi-disant parti républicain unioniste; et tout en désirant de donner une réception convenable au fidèle et habile champion de l'égalité des droits, ils croient de leur devoir de ne pas agir séparément de leur parti.

W. R. CRANE.
J. L. MONTIEU.
DR L. C. ROUDANEZ.
O. J. DUNN.

Nouvelle-Orléans, le 8 mai 1867.

De Washington.

Nombreuses visites à Jeff. Davis.

L'ex-Président Pierce à la forteresse Monroe.

Départ pour Richmond sous escorte militaire.

Nouvelles d'Europe.

La Conférence de Londres.

Accord sur les bases des négociations.

Opinion de Lord Derby sur la Question.

Probabilité de Paix.

Hausse des fonds anglais.

Hausse du Coton.

Londres, 10 au soir—Consolidés 91 3/4. Bons 71 3/4.

Liverpool, 10 au soir—Coton en baisse. Ventes 10,000 balles. Middling Uplands 10 3/4. Middling Orleans, 11. Saindoux ferme, monté à 13.

Londres, 10 - Lord Derby a dit au Parlement, hier soir, qu'il considérait le maintien de la paix en Europe comme n'étant plus une question douteuse.

Londres, 10 mai, au soir—La conférence de la paix a eu une seconde séance aujourd'hui. La base suivante pour les délibérations a été adoptée:

1o. Le territoire du Luxembourg devra rester en la possession du roi de Hollande comme grand duc du Luxembourg. 2o. La neutralisation du Grand Duché sera garantie par toutes les puissances européennes faisant partie de la conférence; 3o. La forteresse du Luxembourg devra être démantelée.

A la Chambre des Communes hier soir, une division a eu lieu sur l'amendement fait par le gouvernement au bill de réforme. L'amendement a été adopté. L'Hon. S. H. Walpole a résigné.

Paris, 10—La Compagnie du Télégraphe franco-américain qui a le projet de poser un câble entre Brest et Halifax a reçu du gouvernement impérial promesse d'assistance.

Athènes, Grèce, 10—Kanaris, l'envoyé grec aux Etats-Unis, est parti pour l'Amérique.

Londres, 10, midi —Consolidés 92. Bons américains 72 1/4. Encaisse de Banque d'Angleterre, £119,000 de diminution.

Liverpool, 10 1/2 midi—coton mieux vu aujourd'hui. Le marché s'est ouvert à une hausse de 1/4 à 1/2. Il est très actif. Vendu aujourd'hui 20,000 balles. Midd. Upl. à l'ouverture, 11 à 11 1/4. Ventes de la semaine 73,000 balles dont 22,000 pour l'exportation et la spéculation. Stock dans le port 813,000 balles en y comprenant 459,000 balles de provenance américaine.

Liverpool, 10—Le coton a baissé de 1/4, depuis ce matin.

Louisville, 10—Ventes de tabac, 221 boucauts. Marché [illegible], de $2 50 à $21 00. Coton inactif. Middling, 22 à 23.

St Louis, 10—Tabac calme sans changement. Coton inactif et nominal. Middling, 23. Farine languissante à $10 et $11, Extra $12 75 à $14; Choix $17 50.

Cincinnati, 10— Farine ferme. Superfine à $10 50. Porc inactif à $22 [illegible] Bacon épaules $8 7/8 à 9, Côtes 11 5/8. Saindoux actif à 12 3/4 et 13.

Mobile, 10—Ventes de coton 400 balles. Marché faible. Middling 21 1/2. Reçu 618 balles. Vendu dans la semaine 3,200 balles. Reçu 1,327. Exporté 3,823. Stock en main 33,200.

Savannah, 10—Coton plus facile. Faible demande. Vendu 200 balles. Middling 23 1/2 à 24. Bonnes qualités, rares. Reçu 300 balles.

Augusta, 10—Coton plat. Vente faible. Strict Middling, 23 1/2.

Forteresse Monroe, 10— Le writ d'habeas corpus pour M. Davis a été remis ce matin au général Burton, par le marshall Vaderwood et le député marshall Duncan. Le général Burton voulait tout d'abord livrer le prisonnier aux maréchaux, mais ensuite, il s'est ravisé et c'est décidé à obéir littéralement au writ qui requiert de lui de produire M. Davis devant la Cour de Richmond.

Le général Burton, M. Davis et sa famille et les maréchaux, partiront pour Richmond demain matin, par le steamer, et descendront à Spottswood House dans cette ville.

Le général Burton produira personnellement le prisonnier devant la Cour, lundi.

Dans le cas où M. Davis serait relâché par le juge Underwood en vertu du writ, il sera immédiatement réarrêté et mis en accusation pour trahison.

Robert Ould et d'autres nombreux visiteurs portant des bouquets sont arrivés ici ce matin pour rendre visite à la famille Davis.

On manifeste à Norfolk, sur les probabilités du procès de M. Davis et de sa mise en liberté, le plus vif intérêt.

Ce qui suit est une copie des ordres adressés au général Burton:

Département de la guerre. 8 mai, Washington—Au brigadier général Burton de l'A. des E. U., ou à l'officier commandant à la Forteresse Monroe—

Le Président des Etats-Unis ordonne que vous livriez Jefferson Davis, maintenant détenu à la forteresse Monroe sous l'autorité militaire qui y commande, au Marshall des Etats-Unis ou à ses députés, sur quelque procédure que ce soit de la Cour fédérale de l'Etat de la Virginie. Vous ferez un rapport de la conduite que vous aurez tenue suivant cet ordre, et enverrez une copie de toute procédure qui vous aura été adressée.

Par ordre du Président des E. U.
(signé) ED. TOWNSEND,
Ass. Adj Génl.

New York, 10—Les fonds se maintiennent, mais sont calmes. Argent 5 à 6. Or 137 3/8. 5 20 108, 7.30, 106 1/4. Coton calme. Ventes 1000 balles, Midd. Upl. 27.

Baltimore, 10—Coton calme. Midd. Upl. 26.

Rochester, 10—Le corps de Louis Fox, le fameux joueur de billard qui avait disparu en décembre, a été trouvé dans la rivière.

Oil City, Pa. 10—L'American Hotel et neuf autres maisons ont brûlé aujourd'hui. Deux hommes ont été blessés par la chûte des murs.

New York, 10—Yates Edmond a été arrêté pour avoir volé $25,000 à Stenkan & Brower de Wall street, en 1864. Il l'a avoué.

Washington, 10—Le commodore B. F. Sands est nommé surintendant de l'Observatoire, à la place de l'amiral Davis envoyé pour prendre le commandement de l'escadre du Pacifique au Sud.

Tous les membres du cabinet, excepté Browning, ont assisté à un conseil aujourd'hui.

Recette du Revenu aujourd'hui; $273,000. On n'attend aucune réduction de la dette pour ce semestre, à cause des payements d'intérêts fort lourds qu'il faut faire en juin et juillet.

Des lettres officielles de secrétaire Seward à Jos Crawford, de l'Ala., H. H. Downs, Texas, et Randall Hunt, N.-O., datées de mai et d'octobre derniers ont transpiré; toutes comportent le même sens.

Washington, 5 oct. 1866—Randall Hunt, N. O. J'ai à vous accuser réception de votre lettre du 23 dernier, et à vous informer en réponse que le département ne peut reconnaître même indirectement ou implicitement, aucun intérêt d'avocat dans un pardon.

Vicksburg, 10—Descendu, le steamer Lee. 6 h. P. M.—Le fleuve baisse.

Macon, 10—La convention épiscopale est encore en session. Harison, d'Augusta, préside. L'élection de l'évêque aura lieu demain à midi. Le Rév. Bakwith, de la Nlle-Orléans, recommandé aujourd'hui par le clergé, sera probablement élu.

Richmond, 10—Joe Kelly, jugé pour le meurtre de Jone Murphy, de Baltimore, dans une course de chevaux, a été acquitté aujourd'hui.

Il y a toute apparence, pour le moment, qu'il n'y aura aucune démonstration par le peuple à l'arrivée de M. Davis, par déférence pour ses autorités, bien qu'il y ait un grand [illegible] de le voir.

Un grand meeting de nègres a eu lieu ce soir, avec le nombre usuel de harangues.

Cleveland, O., 10—Sam Davis et Jim Elliott ont fait aujourd'hui un exercice de boxe à neuf [illegible] Elliott l'emportant par un coup de trajet [illegible] fort maltraité. Elliott a eu le premier sang et renversé son adversaire. Deux autres luttes sauvages ont eu lieu au dehors et les assistants y ont perdu des bouts de nez et des bouts d'oreille.

Baltimore, 10—Les présidents Pierce sont arrivés ici après une courte visite à M. Davis; après quoi se rattache à son procès, suppose-t-on.

John H. Rogers, convaincu d'avoir détourné des fonds de la Banque Nationale des Artisans, a été condamné à 5 ans de réclusion dans la geôle de Baltimore.

New York, 10—Argent, sans changement, fixe, de 3 à 4. L'or était ferme à la clôture à 131. Gouvernement, fermes avec beaucoup d'achats pour l'exportation. Actions généralement plus fermes.

[Dépêches d'hier soir.

(On trouvera dans notre numéro d'hier la première partie de l'ordre du général Sickles sur l'enregistrement dans les deux Carolines.)

Charleston, 9 mai—Suit le serment conçu pour les enregistreurs:

5o—Les membres du Bureau d'enregistrement recevront une rémunération de quatre piastres par jour, pour chaque jour passé dans l'accomplissement de leurs devoirs et 10 cents par mille pour chaque mille de voyage pour arriver à leur destination. Les officiers de l'armée détachés pour remplir ces devoirs seront payés par jour et auront le millage alloué pour siéger dans les Cours martiales.

6o—Tout citoyen désirant servir comme membre du Bureau d'Enregistrement, peut envoyer sa demande au capitaine Alex. Moore de ce Quartier-Général. Nulle demande ne sera examinée à moins qu'elle ne soit accompagnée d'une recommandation écrite signée par le gouverneur provisoire de l'Etat, ou par les juges de la Cour de Circuit ou de District des Etats-Unis, ou un collecteur ou un autre officier principal des Douanes ou du Bureau de l'Intérieur, l'Assistant-Commissaire du Bureau des Affranchis, ou l'officier commandant du poste militaire où réside le postulant, certifiant que le postulant est une personne qualifiée et convenable pour une telle nomination.

7o—Il est essentiel que tout le Bureau d'enregistrement soit composé de personnes d'une considération et d'une valeur reconnues, représentant honorablement la population et dans l'impartialité et la capacité desquelles la masse des votants dans le voisinage puisse avoir une juste confiance.

8—Les limites des précincts pour l'enregistrement, les divers endroits où les bureaux seront ouverts et aussi tels règlements qui seront jugés nécessaires pour la gouverne des enregistreurs et des inspecteurs d'élection dans l'accomplissement de leurs devoirs et pour assurer l'exécution complète de l'enregistrement, seront dûment annoncés pour l'information générale du public.

9—Les commandants de poste feront sans délai des rapports sur la meilleure division du territoire en précincts d'enregistrement, ayant égard, autant que possible, aux lois et coutumes existantes, et ayant en vue l'importance d'offrir d'amples facilités pour l'enregistrement avec le moins de dérangement possible dans les occupations ordinaires du peuple.

Par ordre du maj.-gén. D. E. Sickles.

Passé du Sud Ouest, 7 mai. — L'excavateur n'a éprouvé aucun dommage et n'a besoin d'aucune assistance pour le moment. Il sortira aussitôt que le vent aura changé.

Liverpool, 10 mai, 11 h. 30 A. M.—Coton plus facile; Midd. Upl. 10 7/8, Midd. Orl. 11 1/4.

Londres, 10.—Consolidés 91 1/4, 5 20, 71 1/2.

New York, 10 mai, 10 h. 50 A. M. — Or, 137. Coton calme, mais ferme: Upland, 27. Sterling, ferme.

New York, 10 mai, 11 h. A. M. — Or 137 1/2. Coton sans changement. Change à 60 jours, 09 3/4, à vue, 10 1/2.

Memphis, 10—Mme Synnot a tiré sur un nègre qui voulait entrer chez elle de force en l'absence de son mari. Le nègre a eu le cœur percé d'une balle.

La convention Baptiste du Sud s'est réunie sous la présidence du Rev. P. N. Neel, de Georgie. 13 Etats étaient représentés par 200 délégués. Le Bureau des Missions étrangères établit les dépenses à $22,000, le Bureau de l'Intérieur à $14,000. Le dernier Bureau emploie 124 missionnaires pour l'Intérieur et sou[illegible] aussi 10 missions indiennes.

Nashville, 10—Les Radicaux se sont assuré les deux tiers en excluant un frère du juge Frazier, qui est considéré comme incompétent pour siéger dans le procès de son frère. L'accusation maintenant [illegible]

Richmond, 10—Pendant l'émeute, hier soir, les nègres ont crié une maison où un jeune garçon blanc avait pris refuge, et ont poussé des cris pour le faire sortir. Il est sorti, en effet, sous la garde de la police. Les nègres prétendaient qu'il avait un stingabot.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 10 mai

Aujourd'hui, clôture de la semaine courante, le calme a été presque général — Le sucre et la mélasse ont été négligés.—Le mouvement n'a été que modéré dans les produits de l'Ouest, il y a eu moins de stabilité dans la farine et dans l'avoine, la fermeté du maïs s'est maintenue et le porc a été plus ferme.—Le coton a trouvé moins d'acheteurs, les transactions se sont élevées à 2,300 balles, à des prix moins faibles, et qui, à la fin, tendaient à se fortifier. Les ventes des trois derniers jours ont été de 7,300 balles et qui fait, pour la semaine, un total de 19,600 balles contre 16,400 la semaine dernière et 18,840 la semaine précédente.

Il y est fait très peu de chose dans le numéraire, à cause de la rareté de l'argent et du refus des détenteurs à le vendre. L'or s'ouvrit nominalement à 136 1/2 à 136 3/4 (137 dans Wall street), mais les détenteurs ne voulant pas monter et il a été ferme à 136 à 137 1/4. Il n'en a pas vendu au Board, [illegible] $5000 et $[illegible], à 137 1/4; $10,000 au même taux; $[illegible], $[illegible], $[illegible] et $10,000 à 137, $[illegible] à 137 1/4; et $[illegible] au même taux et à [illegible]. Dans l'argent, [illegible] en demi et quarts de piastres américaines à 128 1/2, et 500 piastres mexicaines à 120 1/2.

Le change étranger a été languissant et la demande pour aussi être bonnasse. On a vendu aux banques et aux banquiers, 800 livres, 1,000 livres, 1,000 livres et 2,000 livres clear à 149 1/4, 1,000 livres foncier clear à 149 1/2, 1,000 livres à 149 3/4, 5,000 livres de banque à 149 5/8 et 2,500 livres à 150 — Dans le change sur France, 10,000 francs, en commercial No 1, à 487 1/2; 140,000 à 3.85 — le sterling peut être coté nominalement à 144 à 148 les traites commerciales, 146 3/4 à 147 1/2 le No 1 — la première classe et 150 1/2 à 151 le change de banque. le change sur France, 3.85 le commercial No 1 et 3.80 à 3.77 1/2 le change de banque.

Le change américain est resté calme. Les banques ont tiré sur New York à 1/8 à 1/4 de prime—généralement à 1/8. Il y avait peu de change commercial: il s'en est vendu $5,000 sur New York, à vue, à 3/4 d'escompte, $10,000, $5000 et $40,000, à 1/4, $10,000, $10,000, $15,000 et $20,000 à 1/4, $20,000 au même taux et $50,000 à 1/8. Le cours du change commercial était, à la clôture, à 1/8 à 1/4 d'escompte à vue, 1/4 à un jour, 1/8 à 1/4 à dix à vingt jours, 1 à 1 1/4 à trente jours et 2 1/4 à 2 1/2 à soixante jours.

Les actions semblent être dans une période de calme extraordinaire: il est presque impossible d'en vendre des prix raisonnables. L'état actuel du marché monétaire est sans doute la cause principale de la stagnation, et tant qu'il n'y aura pas amélioration, nous ne devons nous attendre à aucune animation dans ce département. En l'absence de cours positifs, nous omettons notre liste habituelle.—Il a été transféré 57 actions au Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la ville, pour la semaine expirée ce soir.

On n'a vendu de bons de la ville ni au dehors ni au Board. Les consolidés sont cotés à 88 à 90 et les émissions en faveur de chemins de fer à 79 à 80, suivant les coupons.—Les "Sixes" de la Louisiane sont cotés à 60 à 62, les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 73 à 74; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 53 à 54.

Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 41 à 43 et les billets du Trésor de l'Etat à 85 à 86. Il ne s'en est pas vendu aujourd'hui.

Les transactions suivantes ont eu lieu, hier soir, au Board: 5 actions de la banque de l'E. tat de la Louisiane à $87 50, 20 dito à $29, $2000 et $5000 en billets du Trésor de l'Etat à 84 cents et $1000 dito à 85 cents.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLA
Vendredi soir, 10 mai 1867.

COTON—Sous l'influence défavorable produite par les récents avis de New York et de Liverpool,—lesquels ont été publiés par les journaux du matin—la demande a été bornée, à l'ouverture du marché, et, grâce à la faiblesse des approvisionnements offerts, aux prétentions intenses des détenteurs, et enfin aux difficultés croissantes que l'on rencontre encore dans la négociation du change sterling, le mouvement n'a montré que peu d'activité durant toute la journée. La non arrivée des dépêches de Liverpool—dues cette après-midi—a aussi contribué à l'inaction générale, ces causes ayant empêché plusieurs acheteurs d'opérer. Dans un pareil état de choses, les ventes ont été restreintes, ayant, à la clôture, à peine formé un montant de 2300 balles, prises par deux courtiers, aux prix antérieurs, le marché ayant clos à une cote et avec la tendance à une fermeté plus grande encore. Plus tard dans la soirée, le bruit a couru que, en addition à ce qui précède un lot de 500 balles avait été vendu, mais comme il nous a été impossible de donner une couleur authentique à ce rapport, nous nous abstenons d'inclure le montant en question dans notre total des ventes du jour. Nous cotons: ord. 18 à 20 cents, good ordinary 21 à 22, low middling 23 à 24 et middling 25 à 26.

Les ventes durant les trois jours qui viennent de s'écouler ont embrassé 7300 balles, formant un total pour la semaine de 19600 contre 16400 la semaine dernière. Les cotons reçus proprement dit, durant la semaine dernière—abstraction faite de ceux venus de Mobile de la Floride et du Texas, lesquels sont compris dans leurs tableaux respectifs—ont embrassé 4592 balles, contre 5127 la semaine dernière, montrant une différence de 535 balles. Les exportations, durant la semaine, ont embrassé 12364 balles, dont 3088 pour le cabotage et 9276 pour les ports étrangers.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er sept. 1866, balles	102,082
Reçu aujourd'hui	1929
précédemment	71[illegible]98
	7181[illegible]7
Expédié aujourd'hui	78
précédemment	69379
	694[illegible]57
Stock en main	1250[illegible]2

SUCRE ET MÉLASSE—Les arrivages, depuis hier nous ont fourni 52 boucauts de sucre, 4 barils et 13 demi barils de mélasse. L'approvisionnement de sucre et de mélasse de la Louisiane est faible mais la demande de ces articles est limitée. Quelques boucauts, seulement de sucre good fair se sont vendus aujourd'hui à 11 1/4 cts la livre et quelques barils de mélasse clarifiée à 55 cts le gallon. Nous cotons le sucre de la Louisiane à 11 3/4 cts la livre de good fair, 12 1/4 à 12 3/4 cts le fully fair, 13 1/4 cts pour le prime 13 3/4 cts pour la qualité de choix, 13 1/4 à 13 1/2 pour le jaune clarifié et 14 1/4 à 14 3/4 pour le blanc — Mélasse 50 à 60 cents le gallon de fermentée et la prime 75 cts. Le marché est bien pourvu de sucre et de mélasse de Cuba, mais, faute de ventes nous ne pouvons donner de cotes. Ventes durant la semaine, 300 boucauts louisiane, 436 boucauts de sucre de Cuba, 100 barils de mélasse de la Louisiane—reçu 104 boucauts de sucre, 10 barils de mélasse, exporté 11 boucauts de sucre, 36 barils de mélasse.

TABAC—Plusieurs acheteurs ont marchandé aujourd'hui, mais leurs offres ont été au dessous des vues des facteurs et les ventes se sont conséquemment bornées à 34 boucauts, dont 3421 de refusé à 6 1/2 cts et 10 de fin de Clarkesville leaf à 14 cts la livre. Nous continuons à coter: Lugs—Inférieur lugs, 3 1/2 à 4, good lugs 4 1/2 à 5, inférieur à common leaf, 6 à 7—, medium leaf 7 1/2 à 10, fair leaf 10 1/2 à 12 1/2, fine leaf 13 à 15, choice selections 16 à 20 cts.

Lourd—Inferior and trashy lugs 4 à 4 1/2, good lugs 5 à 6, inf. à common leaf 6 1/2 à 8, medium leaf, 8 1/2 à 11, fair, 11 1/2 à 13, fine 14 à 17 1/2, choice selections 19 à 21.

FRET—Le marché est en ce moment calme, mais il est ferme. Les taux sont de 3/4 cts par livre de coton sur vapeurs pour New York, 1 ct pour Boston. Vapeurs pour New York et Boston 35 c par sac de maïs, 60 à 65 c par baril de farine et $1 à — par baril de porc. Voiliers pour Liverpool 17/32 à 9/16 d pour le coton.—Steamers pour Liverpool 7/8 d.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Le vapeur Indiana, de Louisville, est le seul bateau qui soit arrivé depuis hier.

FARINE—Le marché est calme et les prix ont montré moins de fermeté aujourd'hui. Les principales ventes se sont bornées à 1175 barils, dont 100 de superfine, à des conditions privées, 100 et 200 do à 13 25, 50 do à $13 37 1/2, 75 de simple extra à $13 75, 100 de do de farine pour ce qu'elle vaut à $14, 150 de double extra à $14 75, 100 de $15 25, 200 d'extra de choix à $18 50 et 100 à $19 le baril. Ventes durant la semaine, 8000 barils—reçu, 13522, exporté 2751 barils.

MAIS—Rare et le marché est ferme bien que la demande de l'article ne se fasse guère sentir. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 4000 sacs, dont 100 de mélangé à $1 45, 1000 do à $1 47 1/2, 500 de jaune et de blanc mélangé à $1 47, 100 de jaune et de blanc mélangé à $1 48, 400 de jaune et de blanc à $1 48 à $1 50, 200 et 1500 de blanc à $1 50 le boisseau.—Ventes durant la semaine, 55000 sacs—reçu 83,989, exporté 15671 sacs.

AVOINE—L'approvisionnement d'avoine est faible et la demande bonne. Ventes, aujourd'hui de 900 sacs dont 200 et 200, en lots à 95 c le boisseau et 500 et 90 cts. Montant des ventes durant la semaine 16000 sacs—reçu, 3774—exporté, 490.

SON—Le son est rare et en demande. L'article se vend en petits lots à $2 60 les 100 livres. Montant des ventes durant la semaine 200 sacs, reçu 1744.

FOIN—L'approvisionnement de foin est faible et l'article en bonne demande à $36 à $37 le tonneau de foin de l'Ouest. Ventes au commerce à ces prix. Montant des arrivages durant la semaine 2860 balles, exporté 365.

SAINDOUX—La demande de saindoux en barillets a été bonne durant ces jours derniers et les prix de l'article ont haussé. Les ventes ont embrassé 1100 barillets, dont 100, 100 et 600 à 14 cts, 200 à 14 1/4 et 100 à 11 1/4 [illegible] la livre. Le saindoux en tierçons est coté à 13 cts la livre.—Montant des ventes durant la semaine 1300 barillets—reçu 219 tierçons, 637 barillets—exporté 669 barillets.

BŒUF—Un lot de 50 barils de mess vendu à $17 le baril.

PORC—Le marché est calme, mais ferme. Le stock en main est porté à environ 10,000 barils. Le mess est tenu à $24 25 le baril et se vend en lots de 25 barils au même prix. Le détail a lieu à $24 75 le baril.—Montant des ventes durant la semaine, 1000 barils—reçu 764—exporté 83 barils.

VIANDE VERTE—Un lot de 11 barriques d'épaules vendu à des conditions privées. Les épaules sont cotées à 8 1/2 à 8 3/4 cts, côtes et jambons 9 1/2 à 10 cts la livre.

BACON—Les principales ventes, aujourd'hui, ont embrassé 12, 12 et 13 tierçons de jambons curés au sucre à 16 c la liv. Il ne se fait que des affaires par placements à 9 à 9 3/4 cts la livre d'épaules, 11 3/4 à 12 cts les côtes rosées, 12 1/2 à 12 3/4 les côtes désossées et 16 à 17 cts les jambons curés au sucre.

FARINE DE MAIS—Cette farine est rare et en demande à $7 50 le baril.

DIVERS—Les pommes de terre se vendent au débarcadère $2 50 à $2 75 le baril, les pommes $7 à $11, les oignons $2 à 2 50, les œufs $17 à 20 le baril, les poules $6 à $7 la douzaine, les oies $9, les dindes $7 la douzaine.

HARICOTS—La demande est bonne et les ventes nous en servent plus fréquemment. L'article se vend à $11 à $14 le baril pour celui de l'Ouest et $15 à $17 pour celui du Nord.

BEURRE—Abondant et calme à 30 à 35 cts la livre de beurre du Nord et 19 à 20 cts pour celui de l'Ouest.

PEAUX—Rare et en demande à 14 1/2 à 18 cts la livre de peau sèche et les peaux vertes 10 cts la livre.

CHANDELLES DE STAR—Le marché est calme. L'article se vend en détail à 19 1/2 cts la livre de chandelles de 12 onces, 17 à 17 1/2 pour celles de 13, 14 à 15 1/2 pour celles de 14 et 22 à 22 1/2 pour celles qui portent le poids plein.

SACS EN FIBRE—Il ne se fait pas de demande de sacs nouveaux—les sacs lourds sont tenus à 22 1/2 à 25 cts.

CORDE D'EMBALLAGE—Les lots ronds sont tenus à 10 1/2 à 11 cts. L'article se vend en détail 11 à 12 cts la livre.

BANDES DE FER POUR EMBALLAGE—Cet article se vend de 10 à 11 cts la livre.

HUILE DE CHARBON—L'approvisionnement d'huile est rond, mais l'article est peu demandé. Vente en lots à la [illegible] le gallon, en baril et en [illegible] cts. Ventes en détail 50 à 55 cts pour l'huile en baril.

FROMAGE—L'article est abondant et calme à [illegible] cts pour le fromage du Nord, 15 à 16 c pour celui de l'Ouest et l'English dairy, façon de l'Ouest à 22 cts la livre.

CAFÉ—Le marché est calme. La demande est modérée et elle est remplie à 17 1/2 à 22 cts la livre, en or pour le fair à prime et 23 1/2 à 25 cts en monnaie courante. Les épiciers en obtiennent une hausse de 1 ct.

HUILE DE GRAINES—L'article se vend à raison de $1 10 à $1 15 le gallon.

TOILE D'EMBALLAGE DE LINDE—Les ventes de cet article ne se font qu'en détail à 20 cts la yarde. Nous cotons les forts lots à 25 1/2 cts.

SEL—Le stock de sel est faible et la demande bonne à $1 85 à $2 05 le sac de fin de Liverpool pris en entrepôt, et $2 10 à $2 15 pris au magasin. Le gros sel est tenu par cargaison à $1 90 à $2, en magasin $1 85 à $2 05 [illegible] la ? [illegible]. 100 boisseaux de sel des Iles Turques, laquelle qualité est tenue à 80 c le boisseau.

LAINE—Les nouvelles toisons ont commencé à nous arriver. Le stock de l'article est faible et la demande bonne. Nous cotons la laine lavée à 30 à 35 cts, celle pleine de glouteron 12 à 15 cts, celle native de la Louisiane à 15 à 20 c, celle du Texas 12 à 18, merino 22 à 25, 3/4 à 7/8 merino 25 à 28.

RIZ—L'approvisionnement de riz de la Louisiane est rond, mais l'article n'est pas en demande et celui de l'Inde est calme. Le riz de la Louisiane se vend 9 à 11 1/4 cts, le riz de la Caroline vaut 11 1/4 à 12 1/2 cts et celui de l'Inde 9 3/4 à 10 1/4 cts la livre.

WHISKY—Il ne se fait dans l'article, que des affaires en détail, à raison de $2 — à $2 30 le gallon, et le whisky de la Louisiane $1 50 à $1 80 cts le gallon.

POIS POUR VACHES—L'article se vend à raison de $5 le baril.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 11 mai 1867.

Arrivés, dans la semaine—1,058 bœufs du Texas, 290 veaux et veaux d'un an, 111 cochons et 22 vaches à lait.

Vendu—1,115 bœufs du Texas, 38 bœufs de l'Ouest, 301 veaux et veaux d'un an, 494 cochons, 1,800 moutons et 38 vaches à lait.

A vendre—252 bœufs du Texas 72 veaux et veaux d'un an, 336 cochons, 709 moutons et 14 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net,		— à —8
do	do 2me qualité, do	— 13 à —16
Bœufs du Texas, de choix, par tête		50 — à —
do	do 2me qualité, par tête	30 — à —
do	do 3me qualité, par tête	15 — à 20
Cochons de l'Ouest, par liv. gr.		— 6 à — 9
do	du pays	do — 10 à 11
Moutons du Texas, en lots, par tête		3 00 à 5 0
do	du pays, par tête	— à —
do	de l'Ouest, choix par tête	6 à 8 75
Vaches à lait, de choix, par tête		— à 100 —
do	de 2e qualité, par tête	50 à 60 —
Veaux, par tête		— à 12 00
Veaux d'un an, par tête		— à 15 00
Cuevres, par tête		50 à 4 50

☞ L'attention spéciale des propriétaires de cafés et d'hôtels est appelée sur le magnifique salon de Billard Jenny Lind exposé à [illegible] au magasin de MM. BRUNSWICK BROS & CO., fabricants de billards, rue S. Louis, No 68, en face de l'Hôtel St Louis. Sous le rapport de l'élégance de la forme, du fini et du bon marché, le nouveau billard ne saurait être surpassé. On n'a encore rien vu de semblable dans cette partie du pays et il suffit de le voir une fois pour qu'il remplace les vieux billards.

Pour un café, ce serait une éclatante acquisition, un ornement et une source de profit pour le propriétaire.

On trouvera toujours dans cet établissement des billards de tous genres. 1 m

Théâtre de l'Opéra.

BILLETS DE LOGES DISPARUS—Les billets des 4 loges découvertes aux premières, Nos 16, 23, 21 et 25 pour la représentation à bénéfice de ce soir, ayant disparu, le public est prévenu que ces billets sont nuls et non avenus et qu'il en sera délivré d'autres pour les mêmes loges sur l'endossement du contrôleur.

CHS OERGES, bénéficiaire.

11 mai—1

Listes des Inondés.

Comité de secours pour les Inondés.

LE CURÉ DE P[illegible] LICE de toute paroisse inondée est prié de faire dresser au savoir du [illegible] le nombre de personnes (dans sa paroisse) qui par suite de l'inondation, ont besoin de secours, qu'il articule et aussi le prix nécessaire et que les quantités il faudrait de chaque article. Le Juri devra toujours se rappeler que la plus grande économie doit être observée. Les avis manquant de présentation il est prié de désigner les points auxquels ces secours doivent être envoyés et les noms de ceux auxquels il faut les consigner.

11 mai—4t et c
C. M. CONRAD, Président.

PARIS-GUIDE.

A recevoir dans quelques jours, directement des éditeurs à Bruxelles, 100 exemplaires de ce fameux ouvrage (1400 pages de texte, 166 gravures de maître, 25 plans coloriés, &c., relié solidement.)

Les personnes qui désireraient souscrire dès à présent pourront obtenir le "Paris-Guide" à $5 00 net en billets de ville, sans autres frais, en s'adressant à

FRANCIS BOUVAIN,
62, rue Bourbon,

correspondant de la Librairie Internationale de MM. Lacroix, Verboeckhoven & Cie. (Bruxelles.)

M. B. Le soussigné profite de l'occasion pour faire savoir à sa nombreuse clientèle, qu'il s'est définitivement décidé à s'occuper de LIBRAIRIE, et qu'il fera venir de FRANCE, BELGIQUE, ALLEMAGNE, ANGLETERRE et ESPAGNE, tous ouvrages scientifiques, littéraires, de musique, &c., qu'on pourrait désirer et à des prix TRES AU-DESSOUS de ce qu'on est habitué de payer, soit à la Nouvelle-Orléans, soit à New York. Les éditions les plus récentes, sont d'un bon marché remarquable.—Le catalogue de MM. Lacroix, Verboeckhoven & Cie., est à la disposition des personnes qui voudront bien me confier leurs ordres.

11 mai—6
FRANCIS BOUVAIN.

Annonces dans le Paris-Guide.

10 TIRAGES de 10,000 EXEMPLAIRES CHACUN.

Les éditeurs du *Paris-Guide* viennent d'autoriser le soussigné à recueillir des annonces pour cet ouvrage aux conditions exceptionnellement libérales suivantes:

1 page, grand octavo	$40	
1/2	$25	monnaie
1/4	$15	courante.
1/8	$10	

Ces prix sont nets et établis pour chaque tirage de 10,000 exemplaires.

Pour une annonce de 20, 30, 40, &c.—une déduction sera faite de 10 à 20 p%.

Les industriels et agriculteurs de tous genres pourront comme on le voit, se faire connaître par l'univers entier pour un débours modique.

FRANCIS BOUVAIN,
11 mai—6t. 62, rue Bourbon, à la Pharmacie de Royer?

Salle de l'Association de Bienfaisance des Jeunes Gens du Croissant et de l'Etoile

LES officiers et les membres de cette association sont requis d'assister à la réunion mensuelle régulière, qui aura lieu, dans la salle des assemblées coin Douane et Passage de la Bourse, DIMANCHE prochain, 12 du courant, à midi.

Par ordre du président, WM. F. Fitzgerald.
11 mai—2
CHS E. LENES secrétaire.

Salle de l'Association Pélican de Bienfaisance mutuelle.

LES officiers et membres sont requis d'assister à l'assemblée régulière mensuelle LUNDI 13 mai à 7 heures et demie précises P. M., à leur salle, rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon. La plus grande ponctualité est requise, des affaires de la plus haute importance devant être soumises à l'assemblée.

Par ordre du Président
ARTHUR L. PETITPAIN,
11 mai—2t
Secrétaire.

MESSE

A l'Eglise St Maurice, près des Casernes.

DEMAIN, DIMANCHE, 12 du courant, à 9 heures et demie, une MESSE sera chantée dans cette Eglise, sous la direction de M. A. Duquesnay avec le concours de ses élèves et de plusieurs amateurs distingués.
11 mai—2t PP

Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans.

CETTE Compagnie s'est transportée du No 1 [illegible] de la rue de la Commune, près la rue St Charles au coin des rues Camp et Commune, au-dessous du Cirque Hotel. Elle enverra prendre les passagers et les bagages dans tous les quartiers de la ville, à temps pour les différents convois de chemins de fer, bateaux et bateaux à vapeur.

Elle transporte du bagage, du fret, &c., d'une partie de la ville à une autre et fournit des omnibus pour les bals, pique-niques, &c. et pour les enterrements.

Les personnes qui habitent les endroits de bains ou le long des différents chemins de fer peuvent faire venir leurs fruits, leur gibier, des paquets, &c., de tous les quartiers de la ville en les faisant [illegible] promptement aux soins de la compagnie. On peut se procurer des étiquettes en s'adressant au bureau ou aux messagers.

Cette ligne est représentée par des messagers sur tous les convois qui viennent en ville et les passagers nouvellement arrivés [illegible] le bagage de l'[illegible] dans leur bagage pour être transporté [illegible]

11 mai—1m

Mme. SOPHIE SEEUWS,
No. 53, RUE ROYALE,

A l'honneur d'annoncer qu'elle vient de recevoir ses belles marchandises à des prix excessivement réduits, à des prix de revient avant son départ pour Europe, à son nouveau magasin au No 167 rue du Canal, entre Baronne et Dryades.

Elle compte faire ouverture de son magasin de la rue du Canal vers le 20 de ce mois.
11 mai—1m
SOPHIE SEEUWS

Avis.

L'Etablissement MADAU fait ouverture de sa nouvelle maison de Commerce [illegible] rue Royale [illegible]
[illegible]

Société d'Assurance Equitable de la vie aux Etats-Unis.

ACTIF .... $3,000,000.
Revenu Annuel 2,000,000

W. M. C. ALEXANDER, Président.
H. B. HYDE, Vice-Président.
GEORGE W. PHILLIPS, Actuaire.
J. W. ALEXANDER, Secrétaire.

[illegible]

FOSDICK & STOCKTON, Agents.
Camp No 80, coin [illegible]

TRAITEMENT DES Maladies secrètes et chroniques, PAR LE DOCTEUR L. A. SOLANAS.

[illegible]
Résidence particulière: [illegible]
11 mai—[illegible]

A Louer.

[illegible]

10 piastres de récompense.

[illegible]

Revenu Intérieur des Etats-Unis.

BUREAU DU PERCEPTEUR, PREMIER DISTRICT [illegible]

Avis aux Contribuables de la Ville de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à [illegible]
[illegible]
10 mai—1m
M. SWEETSER. Député Percepteur.

Banque d'Epargnes de la Nlle-Orléans.

CETTE Banque [illegible]
10 mai—[illegible]
SAM. JONES, trésorier.

Société Louisiane Portugaise de Bienfaisance.

LES officiers et les membres de cette Société sont respectueusement invités de se réunir DIMANCHE PROCHAIN, à [illegible] heures du matin, au No 203, rue [illegible] Bayou pour recevoir un drapeau [illegible] à midi par le Rév. Barbarich [illegible]
Par ordre du Président
P. M. CANTON. Secrétaire.

Sociedade Portugueza de Beneficencia Luzitana.

Os senhores Officiaes e Membros que a compõem terão a bondade de se reunir em o domingo, 12 do corrente, as 11 1/2 da manhã em a casa da Sociedade, rua de Bayou, No 203, para de ali em procissão irem a receber a Bandeira Austriaca Baptizada em a Igreja de St Louis, será apresentada em a rua de St Philippe, por o ministro Barbarich.

Rogo os a todos os membros em geral a maior pontualidade.

Os Senhores Officiaes das mais Sociedades de Beneficencia de Nova Orleans estao por modo de esta respeitadamente convidados a atender.

Nova Orleans, mayo 10 de 1867.
Por ordem do Presidente,
10 mai—3t
P. M. CANTON, secretario.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans

LES membres de cette association sont prévenus qu'une assemblée générale extraordinaire aura lieu dimanche prochain, 12 mai à 4 heures précises P. M., pour la continuation des travaux relatifs à la révision de la Constitution. Les sociétaires sont priés d'être ponctuels.

Le Président.
8 mai—4t
JN. GIROD.

GRANDE VENTE,
A prix réduits,
GUÉBLÉ & NIPPERT,
137...... Rue du CANAL...... 137, rue du CANAL.

INFORMENT leur clientèle de la ville et de la campagne, que pour diminuer leur immense stock avant leur inventaire annuel, ils vendront à partir du Lundi, 29 courant, au-dessous du prix coûtant, toutes leurs marchandises de fantaisie, comprenant de magnifiques assortiments de

CHAPEAUX de paille pour dames et enfants.
OMBRELLES et ÉVENTAILS.
RUBANS, DENTELLES et BRODERIES.
CORSAGES brodés avec valenciennes, Cluny, &c.
GARNITURES et BOUTONS haute nouveauté.
LINGERIE pour dames et messieurs.
CORSETS français.

Reçu encore—100 douzaines de GANTS de peau pour dames à 75 cents et à $1.
50 douzaines de GANTS de peau pour hommes à $1.
PARFUMERIES fantaisies en tous genres, &c. &c.

Notre stock riche et varié dont être immédiatement réduit. Aussi, nous espérons que le public profitera en considération notre sacrifice et viendra nous laisser, pour bénéfice, son bienveillant patronage.
8 avril—1m D. Merc. S

J. M. ELKIN.   F. STEINGER.
ELKIN & Co.,
ENTREPOT DE TAPIS,
8.... RUE CARONDELET, PRES CANAL,

NATTES ET TOILES CIRÉES.

Reçu tout récemment
NATTES dites Canton BLANCHES, à CARREAUX, et FANTAISIE.

Qui sont offertes à très bas prix, en gros et en détail.
TOILES CIRÉES, de 6 à 18 pieds.
TOILE CIRÉE, de table.
STORES—Une grande variété de nouveaux modèles.
RIDEAUX, CORNICHES, NATTES, &c. 10 mai—1m

AVIS

A vendre pour cause de départ et cessation d'affaires.

LE soussigné offre à vendre les INSTALLATIONS de son magasin et les MARCHANDISES, et demande au [illegible] le bail pour le temps qu'il voudra.
10 mai—6t
J. CAZAUX,
73, Vieille-Levée.

S. FUNK,

MARCHAND de toute espèce de TABAC en feuilles PLUG et CIGARES; Agent de la Distillerie Star, de New York, pour la vente de l'ALCOOL et du WHISKY.
Rue du Canal, No 46, Nlle-Orléans.

BLADON SPRINGS—Sources de Bladon, — Comté Choctaw, Alabama.

CET délicieux établissement de Bains est ouvert et prêt à recevoir les pensionnaires.

Nous croyons devoir appeler l'attention des malades, d'une manière toute spéciale sur cette eau qui guérit presque infailliblement de la diarrhée chronique de la dyspepsie, des rhumatismes, des maladies du foie, des maladies de la vessie, des maladies de la peau et de la syphilis.

Prix de la pension $15 par semaine.

Des bateaux partent de Mobile tous les Mardis et Samedis soir pour les Sources.
18 mai—4m
JAMES CONNOR & CO.
Propriétaires.

CONFISERIE.
J. JANE,
Rue du Canal, No. 104, coin Sud-Ouest de la rue des Remparts.
Succursale de l'établissement du coin des rues Remparts et Gravier.

GATEAUX, vins, liqueurs, conserves, gelées et fruits cristallisés.—Les ordres pour les mariages et les bals sont promptement exécutés.—Salon de Lunch et de Crèmes à la glace.
Ouverture, SAMEDI, 11 du courant. 11mai—1m 112

Grand Assortiment de Nouveautés
POUR LA SAISON D'ÉTÉ, MARCHANDISES SÈCHES A BON MARCHÉ.
Au magasin de
L. ETERNOD,
Encoignure URSULINES et BOURBON.

DEVANT partir sous peu pour l'Europe il vendra à des prix très-réduits tout son stock de marchandises.

Un joli choix de JACONAT bon teint à 20 cts. BARÈGE et MOZAMBIQUE à 20 cts. ORGANDIS à 35 cts. TOILE DU NORD à 25 cts. BARÈGE grenadine rayé, satiné soie, 40 valant 75. GRENADINE [illegible] à 50 valant 75.

Ainsi qu'un grand assortiment de PERCALES, [illegible] cols, [illegible] à 40 pour cent au-dessous du prix coûtant. COMBINAISONS d'enfants à $1 50.

Un assortiment de POINTES LAMA, de COTON, DES MARQUISES [illegible] PÈLERINES [illegible]

Un grand assortiment de VOILETTES, DENTELLES, [illegible] COLS et MOUCHOIRS [illegible] à 75 pour cent au-dessous du prix coûtant.

Un assortiment complet d'éventails et ombrelles de fantaisie, ainsi que de marchandises dont le grand nombre d'articles dont l'énumération serait trop longue.

Aux Tailleurs Drap d'été uni et [illegible] à $3 50 à yarde, coutil et duck, blanc et en couleur, [illegible] drap d'été.
5mai—[illegible]

AVIS D'EXPRESS,

COMPAGNIE D'EXPRESS DE LA NLLE-ORLEANS ET DES BORDS DU LAC, Bureau rue de la Commune, No 116, Au dessous de l'Hôtel St Charles.

Cette Compagnie, dans le but de fournir des facilités au public, est prête à transporter des paquets de valeur, des bagages et toute espèce de fret de la Nouvelle-Orléans à Pascagoula et aux points intermédiaires sur la Mer et des [illegible]. Des wagons prendront et délivreront du fret dans tous les quartiers de la ville.

Des messagers accompagneront les articles d'Express et les remettront aux destinataires.

Cette Compagnie se relie aux Compagnies d'Express du Nord et du Texas par toutes les parties du pays.

Les ordres doivent être laissés au No 116 de la rue de la Commune.

8 mai—1m
N. J. WILSON surintendant.

Fromage, absinthe, kirsch, huile, &c., &c.

QUINZE boucauts fromage Gruyère et Emmenthal.
100 caisses absinthe E. Pernod,
[illegible] caisses kirsch L. Lecoultre,
[illegible] paniers huile Bagnolet? [illegible] et 11 oz,
[illegible] caisses savon de Castille,
20 caisses vermouth Noilly, Prat & Co.
25 [illegible] à dîner française.

Venant d'être reçus et à vendre par
PIAGGIO FRERES
Rue de la Vieille Levée, No [illegible]

Vins, Fruits, Conserves, &c.

[illegible] CAISSES vin [illegible] Clermont
[illegible]
[illegible] de Porto et vin de Madère.
[illegible]

PIAGGIO FRERES,
Rue de la Vieille Levée. [illegible]

Placement Avantageux.

[illegible]

BONNE NOUVELLE
Pour les Soldats de couleur licenciés.
MOYERS & DEDRICK.

[illegible]

MOYERS & DEDRICK,
Drapeau des Etats-Unis, No [illegible]

DIVERS! DIVERS! DIVERS!

100 [illegible]
[illegible]

EN débarquement de l'Edouard et Burroughs et à vendre par [illegible]

BRULATOUR & CO.

Piano à vendre.

A VENDRE Un grand PIANO A QUEUE [illegible] S'adresser chez Mme Morel [illegible] rue Royale.
5 mai—6

A VENDRE.

GROCERIES. Pour cause de départ, UNE [illegible]
[illegible]
10 mai—3
M. SHEALY,
Rue Natchez No [illegible]

Hôtel de la Grande Ile.

Ce magnifique établissement [illegible]
[illegible] SE NICOLAS [illegible]

HOTEL DE MANDEVILLE.

L'ancienne maison de LENTRADE, [illegible] maintenant par François Calomes [illegible] DIMANCHE [illegible]
[illegible] $2 [illegible] $3 50.

A vendre à des conditions [illegible]
[illegible]
JUSTE FONTAINE, Courtier.
9 mai—6 t PP
No 12 rue Royale, premier [illegible]

DEMANDE DE CUISINIÈRE.

UNE bonne cuisinière bien recommandée, trouvera une bonne place en s'adressant au No 35, rue Louisiane [illegible] District.
10 mai—3t

Cow Peas.

2000 BOISSEAUX COW PEAS de la meilleure qualité, pure plant—en magasin et attendus, à vendre par
J. C. MURPHY & CO.
5 mai—1m
Rue Poydras, No 34.

Demande de Bûcherons.

ON demande de bons bûcherons pour faire du bois sur une terre haute et des travailleurs pour une briqueterie près de Covington.

S'adresser au No 5, rue Carondelet, bureau du rez-de-chaussée.
5 mai—1m

AVIS.

LE Dr. N. H. MATAS vient d'arriver de Paris où il s'est spécialement appliqué à l'étude des maladies d'yeux. Il est Membre et Lauréat de la Faculté de Barcelone, fondateur et membre correspondant de L'INSTITUT MEDICAL DE BARCELONE, membre de l'Académie Médico-Chirurgicale de Madrid, etc.

Il vient d'ouvrir son cabinet [illegible] rue Remparts No [illegible] entre Douane et Bienville. [illegible] visites à domicile sur demande.
5 mai—1 m

Moulins à Coton, à Brosse en acier, DE GULLETT.

NOUS sommes les seuls agents, au Sud-Ouest, pour la vente de ces célèbres machines à égrener le coton. Elles produisent un meilleur coton, un échantillon qui vaut 10 pour cent de plus que celui d'aucune autre machine.

On est prié de faire demander des circulaires.
THOS. B. BODLEY & CO.,
Marchands de moulins et de machines d'habitations
21 avril—1m P P
Rue Perdido, No 9

Excellente occasion dans les Marchandises sèches.

M. B. HAGGERTY,
133...... RUE DU CANAL...... 133.

Notre stock entier sera vendu immédiatement, sans égard au PREMIER PRIX COUTANT.

Acheteurs, songez à vos intérêts.

Assurez-vous des prix avant de faire vos achats ailleurs.
LA VENTE EST POSITIVE.
Excellents Marchés. Excellents Marchés.
18 avril—1m P P

AVIS.

A partir du 1er courant, M. CHARLES WILLIAM ARON est intéressé dans notre maison.
BRULATOUR & Co.
Nouvelle-Orléans, 4 mai 1867.
Rue Conti, No 12.
5 mai—6t

GRAINES DE COTON!

PETIT GOLFE, "PROLIFIC" DE BOYD, MONTEREY SILK ET LONGUE SOIE (SEA ISLAND)

véritables, frais et en bon état.

J. H. HEDGES,
Rue Tchoupitoulas, No 281.

Boîte pour les demandes: Rue Gravier No 106, boîte du Bureau de Poste 1,817.
14 avril—1m PP

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
186.......RUE DU CANAL.......186
entre Bourgogne et Remparts, où il se charge de soigner artistiquement toutes les maladies dans l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
26 mai—1m PP

Grand rabais! Grand rabais!

MARCHANDISES SÈCHES.

GROS ET DETAIL.

E. GIQUEL,
196.......RUE DU CANAL.......196

Partant sous peu pour l'Europe afin d'y faire ses achats pour l'hiver prochain, offrira à partir de LUNDI 29 avril, tout son beau stock de

MARCHANDISES SÈCHES

à un RABAIS EXTRAORDINAIRE. Il engage les dames de la ville et de la campagne à venir s'assurer qu'elles y trouveront un AVANTAGE EXTRAORDINAIRE.

E. GIQUEL,
29 avril—1m
196, rue du Canal.

AVIS TRES IMPORTANT.

A PARTIR DE CE JOUR JUSQU'AU 15 COURANT,
POUR CAUSE D'INVENTAIRE,
NOUS VENDRONS NOS MARCHANDISES AU PRIX COUTANT

LES BILLETS DE VILLE

Seront pris en Paiement de toutes Marchandises aux CONDITIONS SUIVANTES:

De $ 1 à $10 au Pair.
De 10 à 20 à 2 POUR CENT DE PRIME.
De 40 à 59 à 3 " "
De 60 à 79 à 4 " "
De 80 à 99 à 5 " "
De 100 à 199 à 6 " "
De 200 à 500 à 9 " "

[illegible] de $ à 10 [illegible]

NOTRE STOCK D'ÉTÉ

est au complet [illegible] ARTICLES DE FANTAISIE, MERCERIE, PASSEMENTERIE, PARFUMERIE, GANTERIE, BONNETERIE, BIJOUTERIE FINE ET IMITATION, BIJOUTERIE D'OR ET AMBRE.

DIAMANTS ET PIERRES FINES
CHEMISES ET FAUX COLS POUR Messieurs.

LION & PINSARD,
[illegible] 172 [illegible] Baronne.

NOUVEAUTÉS!!
LION & PINSARD
172.......RUE DU CANAL.......172
Près Baronne.

IMPORTATION directe par les steamers d'Europe de tous les articles de MERCERIE, PASSEMENTERIE, GARNITURES, BOUTONS, RUBANS, PARFUMERIE, GANTERIE.

ARTICLES POUR MESSIEURS,
Chemises, Caleçons, Gilets de Peau, Faux Cols, Cravates, Mouchoirs, articles pour Fumeurs, Bretelles, Chaussettes.

—PARFUMERIE FRANÇAISE—
Bijouterie Fine et Imitation. Bijouterie Doré, Diamants et Pierres Fines.

Vente en gros et au détail.

Avis spécial.

L[illegible] Compagnie d'Assurance et de sauvetage de la Nouvelle-Orléans [illegible]
[illegible]
A. FERRAND, Président.
M. [illegible] THOMPSON, Secr.

Avis.

LOUIS DUVIGNEAUD, Notaire Public et Avocat.
58, Passage de la Bourse.

Compagnie d'Assurance de L'UNION.

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

DIXIÈME état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié conformément à la loi [illegible]

Primes sur risques [illegible]	$ 108,180 47
[illegible]	[illegible]
Risques non expirés le 30 avril 1866	30,647 13
[illegible]	[illegible]
[illegible]	257,404 59
[illegible]	296,498 71

Le susdit état [illegible] est une copie exacte [illegible] livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi ce 8 mai, 1867.
S. MAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende de quinze [illegible] pour cent en faveur des actionnaires. Le dividende sera payé [illegible] SIX pour cent d'intérêt sur les certificats [illegible]

La Compagnie continue d'assurer aux taux courants contre les risques du feu, de mer, des rivières, [illegible] 25 pour cent comptant aux personnes [illegible]

—DIRECTEURS—

J. D. Fabre?, B. Say,
[illegible], L. F. Générès,
R. W. Ogden, W. B. Schmidt,
R. W. Adams, C. Kuntz,
J. L. Fernandez, J. A. Seignouret,
A. Coutin?, Jno. J. Adams,
J. Goldstein, Victor Burthe,
C. Blanchin.

DIXIEME TABLEAU ANNUEL DE LA
Compagnie d'Assurance Hope
de la Nlle-Orléans.
Bureau No 21 rue du Camp.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie présente l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1867		$196,082 24
Savoir: Sur les risques d'incendie	$ 97,125 43	
Sur les risques de mer	64,574 09	
Sur les risques de rivière	32,[illegible] 12	
		$196,082 24
Montant des risques non expirés le 30 avril 1866		75,7[illegible]2 37
		$271,804 61
Pertes payées dans la même période, savoir: Sur les risques d'incendie	$ 47,764 74	
Sur les risques maritimes	72,[illegible] 34	
Sur les risques de rivière	15,[illegible] 83	
		$135,[illegible] 91
25 p. c. remis aux assurés	$ 45,[illegible] 98	
Primes remises	5,[illegible] 77	
Réassurances	10,[illegible] 51	
		61,[illegible] 86
Taxes	11,976 64	
Dépenses, intérêt au moins	9,477 65	
		$210,[illegible] 94

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets hypothécaires [illegible]	$ 112,390 52
Prêts garantis par nantissement	34,0[illegible] 54
Et le pour primes à court échéance	9,[illegible] 0[illegible]
Actions du "Valette Dry Dock [illegible]"	8,000 00
Actions de banques et autres actions	5,347 50
Scrips de compagnies d'assurances mutuelles	2,000 00
Biens fonciers	16,745 88
Primes en voie de perception	32,097 65
En caisse	44,613 51
Total de l'actif	$ 2[illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

EY. PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 4 mai 1867.
PAUL W. COLLENS, Troisième Juge de Paix.

Cette Compagnie continue à assurer contre les risques d'incendie, de mer et de rivière, aux taux usuels, et rend 25 p. c. comptant aux assurés sur le montant des primes.

Bureau No 21 rue du Camp.

DIRECTEURS:

L. Folger, P. Maloche?, J. C. Denis,
J. J. Adams, Th. D. Miser, T. N. Blake,
F. A. Dureau, C. W. Bradbury, Ey. Peychaud.
5 mai—1m

Société Charitable des Pompiers.

FETE DES POMPIERS
SUR LE
FAIR GROUNDS.
LE 17, LE 18, ET LE 19 MAI.
Au Profit des Veuves et des Orphelins.

Les personnes qui désirent offrir des PRIX SPÉCIAUX pour les jeux qui auront lieu pendant la Fête sont priées d'en avertir le "Comité des Jeux et Prix," avant le 5 mai, au Bureau de la Société, No 10 du Bank Place.

21 avril—au 19 mai P. P
I. N. MARKS, Président.

Compagnie Home d'Assurance mutuelle de la Vie.

F. BAKER, Agent Général,
Rue Carondelet, No. 26,
Nlle-Orléans.

— REFERENCES :—
H. PERALTA & [illegible] N[illegible] Orléans.
G. T. BEAUREGARD, Président du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans [illegible] au Nord.
ALEXANDER WALKER, avocat.
13 avril—1m PP

C. CAVAROC & CO.,

ont transféré leur BUREAU et leur MAGASIN au No 5 EXCHANGE PLACE près de la Banque d'Amérique.

C. Cavaroc & Co.,

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
No. 5 Exchange Place,
PRES DE LA BANQUE D'AMÉRIQUE.

DES AVANCES LIBÉRALES au COMPTANT se sont faites sur des consignations de COTON SAIN, DOUX et BARDEAUX à nos amis à Liverpool, au Havre et à Bordeaux.

C. CAVAROC & CO.
5 Exchange Place.

Briques.
Un Million de BRIQUES de pays.
A vendre par C. CAVAROC & CO.
5 Exchange Place.

Huile d'olive.
100 Barils [illegible]
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO.
5 Exchange Place.

Sardines à l'huile.
50 caisses 100 [illegible]
250 [illegible] 100 [illegible] LEDANTEC.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO.
5 Exchange Place.

Champagne Roederer
10 paniers et 25 boutl. de cette célèbre marque.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO.
5 Exchange Place.

Champagne Duc de Montebello.
[illegible] paniers de cette célèbre marque.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO.
5 Exchange Place.

Vin en caisses.
[illegible] caisses ST. EULALIE et ST. LOUBES.
— " CHATEAU TERREFORT, F. R.
— " CHATEAU TALBOT
150 " ST. ESTEPHE
— " ST. JULIEN
200 " CHATEAU DILLON
— " LEOVILLE
50 " CHATEAU MARGAUX
50 " CHATEAU LAROSE
25 " CHATEAU LATOUR
20 " CHATEAU LAFITE
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO.
Exchange Place.

Vin blanc en Caisses.
450 caisses CHATEAU DE CURSAN.
150 " GRAVES F. S.
100 " SAUTERNE F. S.
10 " CHATEAU YQUEM.
15 " LATOUR BLANCHE.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO.
5 Exchange Place.

Vin rouge en barriques.
En magasin—
20 barriques VIN ROUGE, Montferrand.
50 demi-bar. "
100 barriques " Castelmoron.
50 " " Fronsac.
20 demi-bar. "
100 barriques " Château Dillon.
50 demi-bar. "
10 barriques " Léoville.
1000 barriques Côte de Clairac, devant arriver par les barques Edward et Burroughs, attendues de Bordeaux.
A vendre par C. CAVAROC & CO.
5 Exchange Place.

Cocq Père & Fils.
50 quarts COGNAC, 1862,
50 octaves " 1862,
40 quarts " 1858,
20 octaves " 1862,
100 caisses " 1809
Sous les clés de la Douane, et en magasin, à vendre par C. CAVAROC & CO.
5 Exchange Place.

Achille Petit.
20 quarts COGNAC, 1810,
20 octaves " "
200 boîtes " "
Sous les clés de la Douane, et en magasin, à vendre par C. CAVAROC & CO.
5 Exchange Place.

Marie Brizard et Roger.
400 caisses Anisette, Marasquino, Curaçao, Crème à la Vanille, Huile de Kirsch, Crème de Vanille, Chartreuse, Punch au Rhum, Kirsch vieux.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO.,
5 Exchange Place.

Hellman-Perty.
150 caisses Eau de Moyan, Huile de Kirsch. Kirsch. En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO.,
5 Exchange Place.

Articles divers.
200 paniers BOUTEILLES VIDES,
50 barils VINAIGRE de vin blanc,
1000 DAMEJEANNES, 1 gallon,
500 " 2 "
1000 " 3 "
200 caisses de 500 BOUCHONS velours.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & CO.,
11 avril— 5 Exchange Place.

Crescent Confectionery,
CHRISTIAN BRAUN,
No 300 RUE DES MAGASINS,
entre les rues Joséphine et St-André.
Salon de Lunch pour Dames.

Repas de noces et autres servis avec promptitude. On remplira ponctuellement les ordres venant de campagne.
19 avril—1m

J. J. ALBERT,
IMPORTATION DIRECTE D'EUROPE ET DU NORD.
CHAPELLERIE EN GROS.
42, RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE, 42
Nlle Orléans.

Les marchands de la ville et de la campagne trouveront chez lui un grand assortiment de chapeaux de tous genres, feutre, paille, &c., &c., &c.
20 avril—3m—P P

MALADIES.

M. F. GAUDOZ, pharmacien-élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les maladies secrètes et de la peau.

Toutes les maladies syphilitiques anciennes et récentes, les écoulements, ulcérations, pertes [illegible] dartres, boutons, parties lésées et toutes les maladies de la peau qui ont [illegible]

Guérison certaine de la gale (Itching) en douze heures. [illegible]
F. GAUDOZ, pharmacien, encoignure Gaiety? et Bourbon.